



Car-jacking/décès de l'agresseur

Par Armona

Bonjour,

Mon fils a été victime d'un car-jacking en janvier dernier. Le voleur n'a pas réussi à ouvrir la portière et mon fils, dès que le feu est passé au vert, a démarré, totalement paniqué.

Il n'a pas vu que l'autre a tenté de "retenir" la voiture en s'accrochant au rétro, ce qui a entraîné sa chute et son décès.

Quand il a vu dans son rétro intérieur que l'agresseur était à terre, il s'est arrêté, mais quand il a vu que le conducteur de la voiture (il s'agissait du frère de l'agresseur) le poursuivait, il a eu peur de se faire agresser et a redémarré pour le semer. Il s'est ensuite rendu à la police où il a été placé en garde à vue puis a été mis en examen pour blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et délit de fuite.

La juge a suspendu son permis pour un an (mais d'après l'avocat de mon fils, ce sera renouvelé jusqu'au procès) et lui a intimé l'ordre de trouver du travail (du travail, il en avait, il avait un cdi qu'il a dû quitter, faute de pouvoir s'y rendre). Il n'a même pas le droit de conduire un vélo électrique ou un trottinette électrique, aucun véhicule à moteur terrestre.

Suite aux menaces de la part de la famille de la "victime", il a dû changer de région, mais n'arrive pas à trouver de travail (il est dans la maintenance, c'est souvent dans les usines et en horaires décalés, peu ou mal desservies par les transports en commun ou trop loin pour y aller en vélo ou à pied).

Il est complètement déprimé, sous antidépresseur, il a très peur de finir en prison, alors que pour nous, c'est lui la victime.

Peut-il demander à récupérer son permis avant le procès ? celui-ci n'aura pas lieu avant l'été prochain, au plus tôt.

Merci de m'avoir lu.

Par jodelariege

bonjour

on peut toujours tout demander sans certitude d'obtenir satisfaction

il serait préférable d'en parler à son avocat mais sans grand espoir de succès

par contre attention au procès de ne pas se présenter comme victime: la victime c'est la personne décédée

Par Armona

Oui, mon fils a tout à fait conscience que la victime est celui qui est décédé.

Malgré tout, en tant que mère, je ne peux m'empêcher de me dire que mon fils l'est tout autant.

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.